

APPROBATION PAR LA COMMISSION BANCAIRE, FINANCIERE ET DES ASSURANCES

Conformément à l'article 34 § 2 de la loi du 16 juin 2006 relative aux offres publiques d'instruments et de placement et aux admissions d'instruments de placement à la négociation sur des marchés réglementés, la Commission Bancaire, Financière et des Assurances (la "CBFA") a approuvé le 3 juillet 2008 le présent supplément au prospectus, tel qu'approuvé par la CBFA en date du 3 juin 2008. Cette approbation ne comporte aucune appréciation de l'opportunité et de la qualité de l'opération, ni de la situation de celui qui la réalise.



Business Solutions Builders International SA

Avenue Athéna 2. 1348 Louvain-la-Neuve RPM Nivelles 0474 800 251

Offre en souscription publique d'un maximum de 471.698 actions nouvelles et de maximum 471.698 strips VVPR. provenant d'une augmentation de capital, au prix ferme de 10,60 EUR par action

Demande d'admission à la négociation sur Alternext Brussels de maximum 2.181.798 actions de la Société. de maximum 471.698 strips VVPR.

de maximum 90.000 actions à provenir de l'exercice de maximum 90.000 warrants et de maximum 16.968 actions à provenir de l'Offre au Personnel sur Alternext Brussels

Les conditions et modalités de l'Offre, telles que décrites dans le prospectus approuvé par la CBFA en date du 3 juin 2008, ont été modifiées comme suit:

Extension de la Période de l'Offre

L'Offre est ouverte du 9 iuin 2008 au 14 iuillet 2008, mais est susceptible de clôture anticipée.

Cette modification entraîne également le changement du calendrier indicatif repris dans le prospectus:

Clôture de l'Offre ("T"):

Publication du résultat: Allocation des Actions:

Date de Règlement-Livraison:

Date de 1ère négociation:

14 juillet 2008, sous réserve de clôture anticipée

T + 3 jours ouvrables

T + 3 jours ouvrables

T + 4 jours ouvrables

T + 4 jours ouvrables

En application de l'article 34 § 3 de la loi du 16 juin 2006 relative aux offres publiques d'instruments et de placement et aux admissions d'instruments de placement à la négociation sur des marchés réglementés les investisseurs, qui ont déjà accepté d'acheter des valeurs mobilières ou d'y souscrire avant que le supplément ne soit publié, ont le droit de révoquer leur acceptation pendant deux jours ouvrables après la publication du présent supplément.

Le prospectus et le présent supplément seront disponibles sur les sites internet mentionnés ci-dessous ainsi que sur le site internet de BSB (www.bsb.com).

Listing Sponsor



NEXTCAP

Avenue Louise 475 1050 Bruxelles www.nextcap.be





WEGHSTEEN & DRIEGE

Oude Burg, 6 8000 Bruges

www.wegd.com

Agent Centralisateur et Lead Selling Agent



KAUPTHING BANK BELGIUM

Avenue Louise 81 bte 6 1050 Bruxelles www.kaupthing.be



KEYTRADE BANK

Bld du Souverain 100 1170 Bruxelles

www.keytrade.be